



Parlement francophone bruxellois
(Assemblée de la Commission communautaire française)

Commission des Affaires sociales

Bulletin des travaux

Mardi 19 novembre 2013

La commission s'est réunie à 14 h 10 sous les présidences successives de Mme Michèle Carthé, doyenne d'âge, et de Mme Fatoumata Sidibé, présidente.

1. Election du Bureau

Décision

- A l'unanimité des 12 membres présents, la commission a reconduit le Bureau comme suit : Mme Fatoumata Sidibé en qualité de présidente de la commission, ainsi que Mme Mahinur Ozdemir et M. Alain Maron respectivement en qualité de premier et deuxième vice-présidents de la commission.

2. Projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2013

99 (2013-2014) n° 2

3. Projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année budgétaire 2014

100 (2013-2014) n° 2

Décisions

- La commission a décidé d'examiner conjointement le projet de décret ajustant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année 2013 ainsi que le projet de décret contenant le budget général des dépenses de la Commission communautaire française pour l'année 2014.
- Mme Nadia El Yousfi a été désignée en qualité de rapporteuse.
- La commission a entendu successivement les exposés des ministres Rudi Vervoort et Rachid Madrane.
- La commission a mené une discussion et a procédé à l'examen des tableaux *partim* pour ce qui concerne les compétences des ministres.

Prochaine réunion : mardi 3 décembre 2013, sur convocation.

Membres présents : M. Mohamed Azzouzi, Mme Dominique Braeckman, Mme Michèle Carthé, M. Emmanuel De Bock (remplace Mme Gisèle Mandaila), Mme Nadia El Yousfi, M. Jamal Ikazban, Mme Marion Lemesre, M. Alain Maron, M. Ahmed Mouhssin, Mme Mahinur Ozdemir, Mme Fatoumata Sidibé (présidente) et M. Gaëtan Van Goidsenhoven.

Membre absente : Mme Gisèle Mandaila (excusée et remplacée).

Etaient également présents à la réunion : M. Christian Magérus (député), M. Rachid Madrane et M. Rudi Vervoort (ministres).